

QUI CONTACTER EN CAS D'AGRESSION OU DE MENACE D'AGRESSION ?

**Numéros d'écoute, d'information et d'orientation.
Appels anonymes et gratuits.**

0 800 05 95 95 : Permanence téléphonique du Collectif Féministe Contre le Viol

Écoute, soutien, information, aide pour faire valoir vos droits en justice.

Du lundi au vendredi 10h-19h.

39 19 : Violences Femmes Info

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés.

Du lundi au vendredi 9h-22h. Les samedis, dimanches et jours fériés 9h-18h.

119 : Allô enfance en danger

Numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

Ouvert 24h/24, 7j/7.

#NeRienLaisserPasser / signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes.

Chat individualisé avec un policier ou gendarme spécialement formé, 24h/24, 7j/7.

0 800 235 236 / www.filsantejeunes.com : Fil santé jeunes

Numéro pour les questions santé (sexualité, amour, mal-être) des jeunes de 12 à 25 ans.

Tous les jours 9h-23h

Chat collectif ou individuel. Tous les jours 9h-22h

ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

CFCV Collectif féministe contre le viol

www.cfcv.asso.fr

FNSF Fédération nationale solidarité femmes

www.solidaritefemmes.asso.fr

CNIDFF Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles

www.infofemmes.com

MFPF Mouvement français pour le planning familial

www.planning-familial.org

Femmes solidaires

www.femmes-solidaires.org

FDFA Femmes pour le dire Femmes pour agir

<http://fdfa.fr>

Près de chez vous

Vous pouvez également vous rendre notamment au commissariat, au planning familial et au point d'accès au droit.

Viol un autre regard

→ 100% des victimes ne sont pas coupables



Exposition

Pour répondre à vos questions;

contact@jeunesetcitoyennete.fr

Une exposition
proposée par



En partenariat
avec



POURQUOI CETTE EXPOSITION ?

Les stéréotypes sur le viol sont nombreux et tenaces :

- Imaginer qu'une victime « l'a bien cherché »
- Considérer que l'agresseur a simplement répondu à une pulsion
- Supposer que l'agresseur est forcément un inconnu, alors que dans 9 cas sur 10, il fait partie de l'entourage, voire est l'époux

Laisser ces stéréotypes circuler, c'est dégager les agresseurs de leur responsabilité, culpabiliser les victimes, banaliser leur douleur...

Il est urgent de changer de regard. Tel est l'objectif de cette exposition. Elle s'appuie sur des témoignages, des textes de loi, des données statistiques... et, sur une « matière » concrète : les vêtements portés par les victimes, comme autant d'éléments de mémoire.

Est Ensemble et l'association Jeunes et Citoyenneté, partenaires dans ce combat, contribuent à faire évoluer les représentations, à la lutte contre les violences sexuelles ; action plus nécessaire que jamais.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Article 222-23 du Code Pénal :

Un viol est tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise.

Article 222-22 du Code Pénal

Le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle.

Le viol est considéré comme une infraction suffisamment grave pour qu'une personne française (ou qui réside habituellement sur le territoire français) qui a commis ces faits à l'étranger contre un mineur puisse être condamnée en France selon la loi française.

Les vêtements présentés dans cette exposition sont inspirés de ceux portés par les victimes lors de leur agression. Ils en respectent l'esprit, les formes et les couleurs, mais ne sont pas les vêtements des victimes qui ont accepté de témoigner.



QUELQUES CHIFFRES

Source : Ministère de l'intérieur. Enquête Cadre de vie et sécurité de 2018.

Entre 2011 et 2017, on compte en moyenne en France :

- **114 000** personnes victimes par an soit plus de 300 par jour et plus de 13 par heure
- **82%** de femmes parmi les victimes
- **44%** de viols commis à l'intérieur du couple ou par un ex-conjoint
- **Seulement 10%** des victimes portent plainte.